

FICHE 4.2 CONSOMMATION DE BOISSONS SUCRÉES¹

Figure 4.2a : Consommation quotidienne de différents types de boissons sucrées¹ selon le sexe, population âgée de 15 ans et plus, Côte-Nord et Québec, 2014-2015

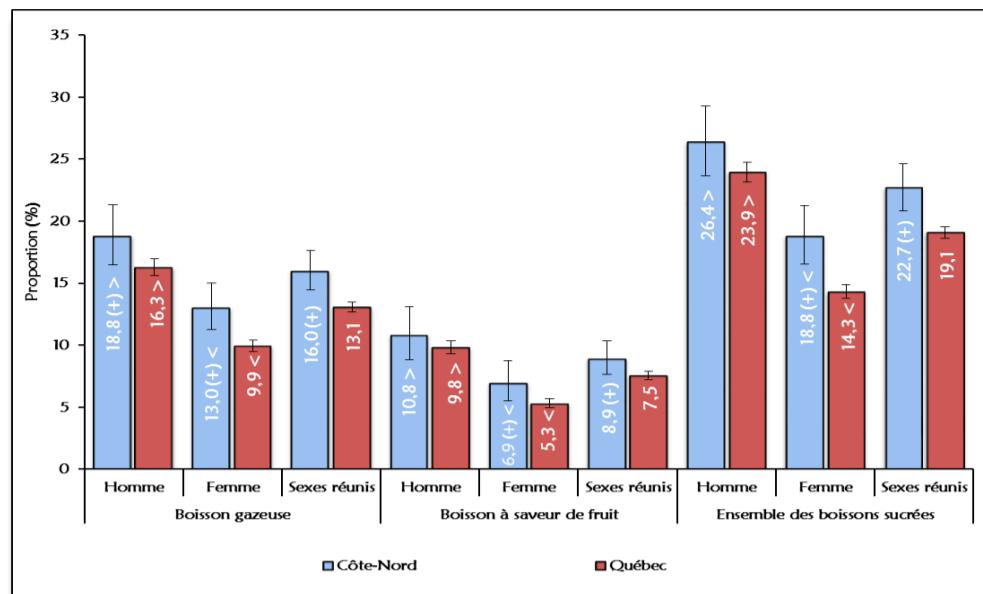
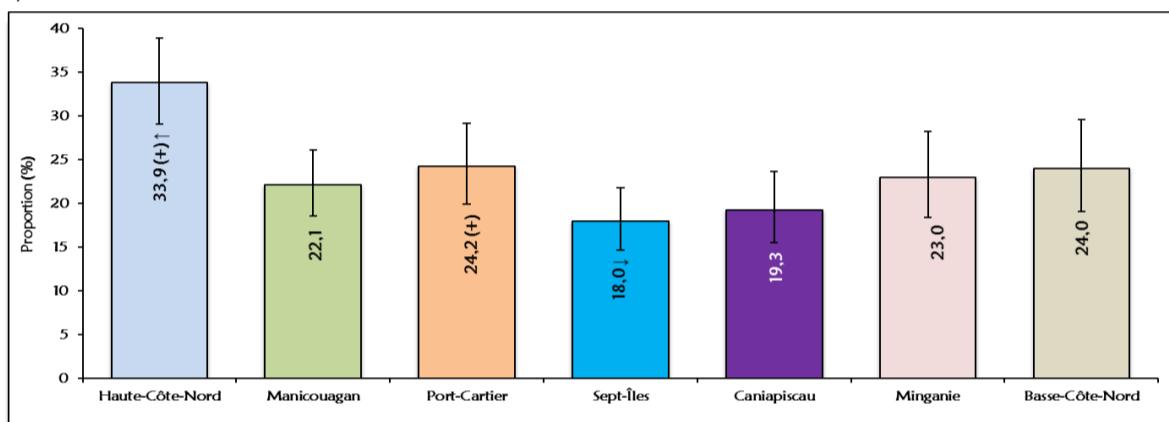


Figure 4.2b : Consommation quotidienne de différents types de boissons sucrées¹ selon le RLS de résidence², population âgée de 15 ans et plus, Côte-Nord, 2014-2015



Source : Institut de la statistique du Québec. *Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), 2014-2015. Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique à l'Institut national de santé publique du Québec.*

(+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

↓ ou ↑ Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle du reste de la Côte-Nord, au seuil de 5 %.

< ou > Valeur significativement inférieure ou supérieure à celle de l'autre sexe, au seuil de 1 %.

En 2014-2015

- Sur la Côte-Nord, près de 23 % de la population nord-côtière de 15 ans et plus consomment des boissons sucrées au moins une fois par jour; la proportion régionale surpassé celle du reste du Québec (19 %) de manière significative. Les femmes nord-côtières sont aussi plus nombreuses à le faire que les autres Québécoises (19 % c. 14 %). On note une tendance similaire chez les hommes, mais l'écart n'est pas significatif (26 % c. 24 %) (figure 4.2a). La proportion nord-côtière, sexes réunis, correspond à environ 16 400 personnes (donnée non illustrée).
- Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à consommer des boissons sucrées quotidiennement (Côte-Nord : 26 % c. 19 %; Québec : 24 % c. 14 %) (figure 4.2a). Ce comportement est aussi plus fréquent sur la Côte-Nord que dans le reste du Québec chez les 25 à 44 ans (25 % c. 18 %) et les 45 à 64 ans (23 % c. 19 %) (données non illustrées). L'EQSP ne détecte pas de variations significatives selon l'âge sur la Côte-Nord (donnée non illustrée).
- Les boissons gazeuses (16 %) et celles à saveur de fruits (9 %) sont les boissons sucrées préférées par la population nord-côtière. Le même phénomène est observé au Québec. Les hommes et les femmes de la région sont, en proportion, plus nombreux à consommer des boissons gazeuses que les autres résidents québécois. Quant aux boissons à saveur de fruits, seules les femmes nord-côtières se différencient significativement du reste de la population féminine québécoise (7 % c. 5 %). On ne remarque pas un écart statistique chez les hommes (figure 4.2a).
- Les jeunes Nord-Côtières de 15 à 24 ans privilégiennent davantage l'usage journalier de boissons à saveur de fruits (16 %) que les boissons gazeuses (19 %). Dans ce groupe d'âge, près de 23 % prennent une boisson sucrée à chaque jour (données non illustrées).
- En Haute-Côte-Nord, la consommation de boissons sucrées est plus répandue que dans le reste du Québec et dans le reste de la région nord-côtière. Le RLS de Sept-Îles ne se différencie pas du reste du Québec, mais affiche une proportion inférieure au reste de la Côte-Nord (figure 4.2b).

Évolution depuis 2008

- Comme ce thème est abordé pour la première fois dans l'édition 2014-2015 de l'enquête, aucune comparaison n'est possible avec l'EQSP 2008.

Importance et enjeux

- Les évidences scientifiques ont clairement démontré une association entre la consommation de ces boissons et certains problèmes de santé comme le surpoids, le diabète de type 2 et la carie dentaire.
- Il est fort probable que la consommation de sucre et de boissons sucrées soit également associée à l'hypertension, à la dyslipidémie, aux maladies coronariennes et aux maladies rénales chroniques.

¹ Voir : CAMIRAND, Hélène, Issouf TRAORÉ et Jimmy BAULNE (2016). *L'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015 : pour en savoir plus sur la santé des Québécois. Résultats de la deuxième édition*, Québec, Institut de la statistique du Québec, « Chapitre 4 : Consommation de boissons sucrées et énergisantes », p. 53-59. « L'indicateur de la consommation quotidienne de boissons sucrées est construit à partir de la fréquence de consommation de quatre types de boissons sucrées (...) » : boissons gazeuses (Coke, Coke diète, 7 Up, Pepsi, etc.); boissons à saveur de fruits (punch aux fruits, Slush, Fruityopia, Déli-Cinq, Snapple, etc.) (les jus de fruits purs à 100 % et les jus concentrés congelés ne sont pas considérés comme des boissons à saveur de fruits); boissons pour sportifs (Gatorade, G2, Powerade, etc.); boissons énergisantes (Red Bull, Monster, Red Rave, Energy, Rock Star, etc.). La consommation quotidienne de boissons sucrées réfère à la consommation d'au moins un des quatre types de boissons sucrées selon une fréquence minimale de 1 fois par jour. En raison des très faibles pourcentages, la consommation quotidienne de boissons pour sportifs (11,0 %) et de boissons énergisantes (10,5 %), pour la Côte-Nord, ne sont pas illustrées dans la figure 1. Cependant, la catégorie « Ensemble des boissons sucrées » comprend ces deux dernières.

² Les territoires de la Haute-Côte-Nord et de Manicouagan ne forment qu'un seul RLS, soit celui de la Haute-Côte-Nord-Manicouagan depuis juin 2013.

PISTES POUR L'ACTION

- Le *Plan d'action de santé publique sur les boissons sucrées (2015-2020)*³ vise la création d'environnements favorables à la réduction de la consommation de boissons sucrées et à l'augmentation de la consommation de boissons saine. Pour ce faire, le Plan de mise en œuvre des actions de santé publique sur les boissons sucrées (2017-2022) définit des moyens qui interpellent une diversité d'acteurs et de milieux de vie pour agir autant sur les croyances et attitudes que sur les environnements qui influencent les habitudes de consommation. Ces actions visent entre autres à :
 - Appuyer la mise en œuvre des politiques alimentaires dans les services de garde éducatifs et à l'enfance, les établissements scolaires et du réseau de la santé et des services sociaux, en portant une attention particulière aux boissons sucrées et à l'eau.
 - Soutenir les municipalités afin qu'elles agissent pour réduire la consommation de boissons sucrées et augmenter la consommation d'eau.
 - Soutenir les milieux de travail afin qu'ils agissent pour réduire la consommation de boissons sucrées et augmenter la consommation d'eau.
 - Inclure, au sein des services dentaires préventifs offerts dans le réseau public et privé, des activités de counseling pour diminuer la consommation de boissons sucrées.

³ Groupe de travail sur les boissons sucrées. (2015). *Plan d'action de santé publique sur les boissons sucrées (2015-2020)*. Document inédit.